

## Laprade. Création d'un superbe projet « Pêche et nautisme au lac »



La municipalité, la commune de Cuxac-Cabardès (ainsi que plusieurs communes de la communauté de communes de la Montagne noire), entame un ambitieux projet d'aménagement des abords du lac de Laprade-Basse. Elle bénéficie, du soutien de l'État, de la Région Occitanie et du Département de l'Aude. Le projet est programmé en 3 étapes. Primo, l'aménagement de 2 pontons de pêche avec un sentier aux normes PMR afin de faciliter la pêche aux enfants et aux personnes handicapées ; deuzio, l'acquisition foncière, la réalisation de voiries et l'installation de réseaux ; tertio, l'aménagement d'une plage (dont les installations techniques nécessaires au personnel de surveillance) et la construction d'un centre d'activité nautique, avec la réalisation d'une base d'entraînement triathlète. La première étape étant terminée, responsables et élus procéderont bientôt à l'inauguration.

LaDepeche.fr

## Extrait du bulletin du Conseil Départemental du ?

**BIENTÔT UNE BASE NAUTIQUE À LAPRADE-BASSE** Depuis fin 2018, le Département accompagne la commune de Cuxac-Cabardès et la communauté de communes de la Montagne Noire dans un ambitieux projet touristique et de loisirs

autour du lac de Laprade-Basse. La première phase des travaux, inaugurée à l'automne 2019, a permis la construction d'un ponton de pêche et le tracé d'un sentier adapté aux personnes à mobilité réduite. La suite du chantier, qui démarrera d'ici la fin 2020, prévoit l'aménagement d'une base nautique et d'une plage pour la baignade surveillée. Très attendue des habitants, cette réalisation offre un nouveau levier de développement aux associations sportives et de loisirs du canton, et viendra renforcer l'activité touristique en Montagne Noire.

La Dépêche 26-10-2020

## L'aménagement touristique du Lac de Laprade a commencé



La route d'accès au lac sur près de 300 mètres, réalisée par les Ets Cazal.

**l'essentiel** Projet longtemps évoqué, le lac de Laprade, créé en 1985, va devenir une base de loisirs à l'horizon 2022. Une réalisation ambitieuse, dans un cadre exceptionnel.

La Montagne Noire possède une richesse essentielle : ses forêts, avec une industrie du bois prospère d'une part, et un environnement privilégié de nature préservée d'autre part. Le tourisme se doit d'être un vecteur qu'il convient de valoriser. Au milieu de cette montagne, à 700 m d'altitude et à quelques encablures du département du Tarn, se niche le lac de Laprade, d'une surface de 98ha, ce qui en fait le deuxième par la superficie dans l'Aude derrière celui de la Ganguise. Il est bien plus vaste que ceux du Lampy, de la Cavayère, ou encore de Saint-Ferréol. Comme celui du Lauragais, ce lac artificiel né de la capture du cours d'eau la Dure par un barrage édifié par le Département en 1985, n'a jusqu'alors servi qu'à alimenter en eau potable le Carcassonnais, irriguer un petit secteur agricole en contrebas et générer une centrale

hydro-électrique. Aucun aménagement n'a été apporté depuis. Dans une période où chacun prône le retour à la nature, les plaisirs simples, sportifs, les loisirs sans béton, ce plan d'eau présente de nombreux atouts. Déjà, à la fin des années 80, Raymond Courrière, sénateur et président du conseil général, avait envisagé de faire de l'endroit un lieu de villégiature. Cela fut malheureusement laissé lettre morte. La municipalité de Cuxac-Cabardès, dont le lac et le hameau de Laprade basse dépendent, sous la conduite de son maire Paul Griffé et de son adjoint Jean-Pierre Bouisset, a décidé de ressortir les dossiers il y a six ans et de projeter une base de loisirs et de nautisme sur le lac. Un architecte, Philippe Lacroix, a été choisi et s'est attelé à la tâche. Dès 2017, il a dessiné les contours de ce qui sera dans un proche avenir le poumon vert du nord du département. Les choses concrètes ont débuté à la fin de l'été par des travaux de voirie permettant la mise en place des réseaux enterrés (électricité, téléphone, eau), et en surface un accès routier avec la création prévue de 70 places de stationnement. Ce jeudi, la présidente du Conseil départemental Hélène Sandragne, accompagnée de Régis Banquet au titre de conseiller départemental du canton, président du SYADEN (syndicat chargé de l'énergie et de l'aménagement numérique), partie prenante du projet, et quelques élus locaux, venaient se rendre compte de l'avancée du chantier : "Je viens prendre le pouls de ce territoire, des initiatives qui y sont prises et y rencontrer ses acteurs œuvrant à son attractivité", disait la présidente.

Le préalable à cet aménagement était l'acquisition foncière d'une quinzaine d'hectares par la commune de Cuxac-Cabardès. à la suite et en vue de ce projet ambitieux d'une base nautique dans un cadre exceptionnel, le village de Cuxac a sollicité l'adhésion des quatre autres communes voisines que sont Laprade Haute, Les Martyrs, Caudebronde et Fontiers-Cabardès, y trouvant tous un intérêt économique. Grâce au soutien financier de l'état, de la Région Occitanie et du département de l'Aude, la participation des cinq villages sera de l'ordre de 20% du montant global des travaux, proportionnellement à son nombre d'habitants. Les deux tranches du chantier coûteront un peu moins de 1,5 millions d'euros. La première, en cours, s'achèvera l'an prochain. La seconde sera consacrée à la construction de deux bâtiments pour les sanitaires, l'accueil, le stockage du matériel, d'une aire d'arrivée, et l'installation d'une plage à l'ouest et d'une base de voile à l'est.

L'architecte confie : "Si nous ne connaissons pas de contretemps, tout devrait être opérationnel en 2022 ou 2023 au plus tard. En ce qui concerne les plages, nous apporterons des graviers roulés, construirons des retenues tous les quinze mètres afin de juguler les marnages qui, selon l'utilisation du barrage, peuvent baisser le niveau d'eau jusqu'à 5 mètres". Cette base nautique accueillera de nombreuses activités. Plusieurs vocations dont celle de la fédération de pêche de l'Aude qui souhaite ici développer les loisirs halieutiques et mettre en avant la pêche des carnassiers. Outre les baignades, la voile, les canoës, paddles, pédalos, le lac sera le cadre de stages d'entraînement pour le triathlon.

Ce jour, un sentier initié par la Communauté de communes de la Montagne Noire, acteur également du projet, fait le tour du lac et s'y inscrit totalement. Pour autant, Jean-Pierre Bouisset, l'élu cuxacois par ailleurs vice-président de l'intercommunalité en charge du développement économique et touristique, veut mettre le holà à quelques débordements : "Il convient à présent de mettre un terme à l'utilisation sauvage que certains font de ce coin idyllique en utilisant l'espace sans respect pour l'environnement. Pour les infrastructures à venir, les réglementations évoluent et nous nous devons pour la sauvegarde du milieu naturel avoir des aménagements plus performants encore que ceux qui existent de l'autre côté de la montagne, dans le Tarn".

Dès l'an prochain peut-être, il sera possible d'installer un accueil transitoire sous conditions de sécurité. A plus long terme, les élus envisagent accrobranche, restauration et animations diverses... Jean-Pierre Bouisset, dépassant le cadre du lac de Laprade, va plus loin encore : "La Montagne Noire est à cheval sur plusieurs départements d'ouest en est, Haute-Garonne, Tarn, Aude et Hérault. Elle est méconnue hors de ses frontières. Il nous faut travailler à une unité géographique, construire une politique touristique globale avec l'ensemble des intercommunalités du territoire. Travailler étroitement avec les offices de tourisme, enquêter auprès des professionnels de la filière, créer des gîtes et autres lieux d'accueil qui font gravement défaut. Le découpage des départements est un frein, à nous de faire sauter ces verrous".

**Pierre Adroit**

La Dépêche 08-12-2020

## **Cuxac-Cabardès. Le lac de Laprade Basse labellisé "Paris 2024"**



Paris 2024 s'est engagé à ce que les Jeux olympiques et paralympiques de Paris soient ceux de la France. Grâce au label Terre de jeux 2024, les territoires qui le souhaitent peuvent prendre part à l'aventure olympique et paralympique, en mettant plus de sport dans la vie de leurs habitants, en leur faisant vivre la magie de cet événement unique.

Le président de la Communauté de communes de la Montagne noire, le maire de Cuxac-Cabardès et les élus des communes ont vite compris que le lac de Laprade

basse, commune de Cuxac-Cabardès, était un atout pour notre belle Montagne noire. Il y a donc eu candidature pour les équipes de triathlon.

Le CIO et l'IPC, viennent de donner une décision favorable, signifiant que le site concerné est intégré dans le centre de préparation aux Jeux et sera affiché sur le site internet catalogue à sa parution, début 2021.

Toutefois, les décisions sont favorables sous condition que les travaux de la base nautique du lac soient terminés et conformes au cahier des charges du CIO.

**Correspondant**



## La Montagne Noire, centre de préparation des JO 2024 !

C'est officiel ! En complément du label "Terre de Jeux 2024" obtenu fin 2019, la candidature de la CDC Montagne Noire pour être centre de préparation des jeux a été retenue pour le triathlon (olympiques et paralympiques). Une discipline dans laquelle nos acteurs sportifs et sites naturels bénéficient déjà d'une belle notoriété.

Une récompense pour les acteurs et partenaires sportifs de la Montagne Noire. Cette annonce met en lumière le travail mené depuis plusieurs mois, et la qualité des infrastructures et sites proposés aux entraînements pour l'accueil des délégations des JO 2024. Un encouragement à poursuivre le travail déjà réalisé avec Sport en Montagne Noire.

### Bientôt une nouvelle base nautique au Lac de Laprade Basse !

Pensée pour mettre en valeur le Triathlon et les sports nautiques en créant une dynamique de loisirs, la base nautique devrait bientôt devenir un pôle d'attractivité touristique dès l'été 2022. Fonctionnel et moderne, ce nouvel espace, destiné aux clubs sportifs et scolaires, se veut un lieu privilégié pour un grand nombre d'usagers, habitants, touristes.

### Le sport, élément d'attractivité et de dynamisme du territoire

Sur un plan économique, la pratique des activités sportives permet également d'étendre les périodes touristiques ; associations, hébergeurs, acteurs touristiques, institutions... Tous les acteurs prêts à s'investir dans l'accueil des délégations de sportifs peuvent ainsi bénéficier des retombées directes et indirectes.

